



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon
BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2017 (4)

Mon agenda CONCERTS-SPECTACLES

Jeudi 20/07 • MUSIQUE BAROQUE

" Par champs et par grèves "
20h - Eglise de Ploubalay



Vendredi 21/07 • FEST NOZ

Les Frères Morvan...
19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 22/07 • FESTIF

Maracujah, Bob's not Dead, T.R.I.T.S...
19h - Salle des fêtes de Ploubalay



Mardi 25/07 • TRIO VOCAL DISSIPÉ

Ensemble vocal Axis
21h - Eglise de Ploubalay



Vendredi 28/07 • POP ROCK

Compagnie 3^{ème} Acte + DJ
20h30 - Ateliers d'artistes du Plessix-Balisson



Samedi 19/08 • SPECTACLE MUSICAL

Coline Serreau et le Choeur du Delta
20h30 - Eglise du Plessix-Balisson



Le mot du Maire

Juillet et août, c'est l'été, les vacances, la chaleur, et la consommation d'eau. Cette année, l'hiver 2016 n'a pas apporté autant de pluies que nécessaire et la préfecture a pris un arrêté en mai visant à économiser l'eau.

Pour l'heure, les stocks des barrages permettent de satisfaire les besoins en eau à moyen terme, mais il est nécessaire d'anticiper une possible prolongation de la sécheresse.

Soyons donc vigilants et respectons les restrictions.

L'été c'est la saison qui réclame le plus de tolérance et de compréhension réciproque entre voisins. N'indisposons pas nos voisins avec des fêtes extérieures et sonores sans tenir compte de l'heure. Ne réveillons pas tout le quartier avec des tondeuses ou des tronçonneuses pétaradantes.

L'été, on aime vivre au jardin, dont les plantes poussent avec exubérance ! Ce qui se traduit par beaucoup de déchets... que l'on aurait tendance à brûler. Il est donc nécessaire de rappeler que cette pratique est interdite et que les deux déchèteries de Dinard et Pleslin sont parfaitement équipées.

C'est aussi une saison particulièrement chargée pour les services techniques : entretien des espaces verts et du fleurissement, nettoyage des salles après la location, travaux d'entretien des écoles, de l'aire d'accueil de camping cars, du centre de loisirs... nous ne pouvons que nous féliciter de leur implication au service de la collectivité.

L'été est aussi une saison d'accueil pour notre commune. Un point info tourisme fonctionnera tout l'été à la mairie, et chacun de nous pourra naturellement renseigner ou orienter les vacanciers qui nous feront l'honneur de passer à Beaussais-sur-Mer.

L'été peut être inconfortable pour les personnes âgées ou fragiles. N'hésitez pas à signaler à la mairie les cas des personnes isolées qui devraient être soutenues.

Je vous souhaite de passer un très bel été en famille et entre amis !

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer



Conciliateur de justice

Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de justice est une solution simple, rapide et souvent efficace d'en venir à bout en obtenant un accord amiable.

La conciliation est un mode alternatif de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite.

A compter du mois de septembre, les permanences de M. Pinon, conciliateur de justice, auront lieu tous les 4^e mardis de chaque mois de 9h à 12h à la mairie de Beaussais-sur-Mer.

Pour toute demande de rendez-vous, vous pouvez contacter le service à la population au 02 96 82 60 60.

Fermeture de la mairie

Nous vous informons que la mairie de Beaussais-sur-Mer sera fermée les samedis 5, 12, 19 et 26 août 2017.

La commune déléguée du Plessix-Balisson sera fermée, pour raison des congés les jeudis et vendredis au mois d'août.

Travaux

Travaux de la rue Ernest Rouxel et de la rue de Dinan.

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable ont débuté le 19 juin. L'entreprise Ouest TP réalise ces travaux. Le remplacement des réseaux souterrains sera terminé fin juillet. La rue Ernest Rouxel ne nécessite pas de travaux électriques. L'aménagement des surfaces sera effectué par l'entreprise Colas, et débutera fin septembre.

Travaux de la rue de Dinan.

L'entreprise Ouest TP continuera le remplacement des réseaux sur cette rue de fin novembre à fin décembre et ce afin de ne pas gêner la circulation de la route départementale en été. La mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques concernant cette rue, sera réalisée dans la période de janvier à mars 2018. La rénovation de la chaussée des trottoirs et des espaces verts débutera fin mars 2018.

Lavoir

Des travaux de réaménagement du lavoir ont été effectués et sont terminés depuis le mois de mai (photo du lavoir en première page du bulletin).

Nous vous invitons à venir le découvrir en vous promenant le

long du circuit de randonnée « Le Floubalay ». Ce circuit donne accès directement aux Vallées Bonas.

Des travaux du Floubalay vont être effectués courant juillet pour une durée de 3 semaines environ. Il est donc conseillé de vous y rendre à compter du mois d'août.

Dispositif « argent de poche »

La municipalité a décidé lors du conseil municipal du 8 juin dernier, la mise en place du dispositif « argent de poche ».

Dispositif
Argent de Poche

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents d'effectuer des petits chantiers de proximité d'utilité sociale et d'amélioration de leur cadre de vie

A qui s'adresse le projet ?

→ Jeunes de 16 à 18 ans, habitant à Beaussais-sur-Mer

Quand ?

→ Pendant les vacances scolaires

Combien de temps ?

→ 3h30 maximum comprenant une pause obligatoire

Rémunération ?

→ 15 euros en espèce par missions (dans la limite d'1 mission par jour)

Nombres de missions ?

→ 5 missions par jeune pour l'année en cours

Comment postuler ?

→ Dossier d'inscription à retirer : www.beaussais-sur-mer.bzh, à compléter et remettre à l'accueil de la mairie

✉ Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la mairie

Votre avis nous intéresse

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de la boucherie (rue du Colonel Pleven à Ploubalay), les élus souhaitent concerter la population.

A ce titre, une boîte à idées sera disponible en mairie de Beaussais-sur-Mer pour une durée de 2 mois, de mi-juillet à mi-septembre.

Vous pourrez y déposer vos idées d'aménagements ou suggestions.



Civisme

Petit rappel en matière de bruit :

A l'approche des beaux jours, les travaux de jardinage, bricolage... vont reprendre et inmanquablement, les nuisances sonores.

Nous vous rappelons les horaires fixés par arrêté préfectoral, qui permettent l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, tondeuses et autres machines bruyantes :

Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés
8h30 à 12h	9h à 12h	10h à 12h
14h30 à 20h	15h à 19h	

Foyer jeunes

Ouverture du foyer de jeunes en septembre 2017.

La municipalité a validé, lors du conseil municipal du 5 juillet dernier, la création d'un foyer jeunes pour les 11-17 ans.

Les animateurs accompagneront les jeunes afin qu'ils puissent réaliser tous les projets qu'ils souhaitent mettre en place.

Chaque jeune pourra s'exprimer sur sa propre identité et développer son autonomie sur un ou plusieurs projets.

Une aide aux devoirs pourrait être proposée à raison d'une fois par semaine.

Les élus seront particulièrement attentifs à la notion de laïcité au sein du foyer jeunes.

Une enquête auprès des familles pourrait être réalisée dans le cadre de la mise en place de camps d'été.

A travers cette enquête, les centres d'intérêts des jeunes seront pris en compte. Pour les inscriptions et renseignements, vous pouvez contacter Delphine Darsel 06 30 00 90 20 ou delphine.darsel@beaussais.bzh

L'inauguration du foyer de jeunes aura lieu le 29 septembre 2017 à 19h. Foyer de jeunes, salle n°1 de la salle des fêtes de Ploubalay.

Hand Ball

Du 1^{er} au 8 juillet 2017, treize jeunes handballeurs et cinq accompagnateurs dont l'entraîneur Aimé Lejeune, sont partis à Porto au Portugal, pour participer à un tournoi international « le Maia Handball-cup ».

Lundi 26 juin, les jeunes sportifs « Les Schtroumpfs », leurs parents, les responsables du Club de Hand Ball et

Françoise Bichon conseillère départementale ont été invités par la municipalité.

Les jeunes ont reçu de la part du conseil départemental, sac à dos, casquette et tee-shirt.



Sécheresse - Restriction à l'usage de l'eau

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral en date du 11 mai dernier régit les usages de l'eau en vue de la préservation de ressources en eau dans les Côtes d'Armor.

Vous trouverez ci-dessous les principales mesures de restrictions des usages :

- Interdiction de lavage de véhicules hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage. Sauf véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique.
- Interdiction de nettoyer les façades, terrasses, murs, escaliers et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
- Interdiction de lavage de la voirie (chaussée, trottoirs, caniveaux...) sauf usage de balayeuses automatiques ou impératifs sanitaires.
- Interdiction de vider et remplir les piscines familiales à usage privé. Seule, la première mise en eau est autorisée.
- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, publics ou privés, les potagers familiaux entre 10h et 18h.
- Interdiction d'arroser les terrains de sport entre 10h et 18h.
- Interdiction de l'irrigation agricole entre 10h et 18h sauf pour les cultures sous serres, utilisation d'effluents issus d'une installation classée dans le respect de l'autorisation préfectorale.

MSA d'Armorique

Appel Frauduleux : soyez vigilants.

Face à une recrudescence d'appels frauduleux, la MSA d'Armorique invite ses assurés à la plus grande vigilance.

Depuis quelques semaines, nos assurés nous signalent de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs.

Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre numéro de sécurité sociale ou vos coordonnées bancaires.

La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone.

Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces

fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Gendarmerie : 02 96 27 20 17



Prévention de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) est une maladie infectieuse, non contagieuse, causée par une bactérie transmise par les tiques, essentiellement en forêt et en zone humide.

La transmission se fait par piqûre d'une tique infestée et le risque de transmission de la bactérie est d'autant plus grand que le temps de contact avec la peau est prolongé. Toutes les tiques ne sont pas infectées. La prévention reste la meilleure arme contre cette maladie.

Des moyens simples existent :

- Porter des vêtements couvrants et clairs (afin de repérer rapidement les tiques), serrés au cou, aux poignets et aux chevilles (rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes ou mettre des guêtres), des chaussures fermées et des gants clairs en cas de travail manuel ;
- Vaporiser ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques (en respectant les contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes) ;
- Utiliser un produit anti-tiques pour vos chiens et chats ;
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins ;
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses ;
- Inspecter le corps après avoir été en forêt, retirer rapidement la tique et surveiller la zone de piqûre ;
- Consulter son médecin traitant en cas d'apparition des premiers signes.

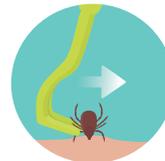
Ce qu'il ne faut surtout pas faire :

- Ne pas presser la tique entre ses doigts, afin de ne pas favoriser le passage de la salive de la tique qui contient les agents infectieux ;
- Ne pas tirer sur la tique et ne pas utiliser de pince à épiler. Outre le risque précédent, la probabilité de « laisser la tête » dans la peau est forte. Cela provoque généralement une petite inflammation, une infection ou la formation d'un kyste ;
- Ne pas utiliser d'alcool ou d'éther. Cela ne permettra pas de retirer la tique en entier ;
- Ne jamais tenter de brûler la tique avec un briquet.

• QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



ET



Utilisez **un tire-tique** : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

OU, À DÉFAUT,



ET



Utilisez **une pince fine** : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Canicule - Fortes chaleurs

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Maintenir sa maison au frais - former les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Risques solaires

www.prevention-soleil.fr

RISQUES SOLAIRES

À la mer, en montagne, à la campagne et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre

PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS

COUVREZ-VOUS avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt

APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE toutes les 2 heures et renouvelez-la après chaque baignade

www.prevention-soleil.fr

Risques liés à la noyade

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivières. L'application de recommandations simples comme l'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettrait d'éviter un grand nombre de ces accidents.

Numéro d'appel d'urgence : 112

3 réflexes pour se baigner sans danger

Choisissez les **zones surveillées de baignade**

Surveillez vos enfants en permanence

Tenez compte de **votre forme physique**

Retrouvez les Conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/noyades

Ministères chargés des Sports, de la Santé

Nouveau à Beaussais-sur-Mer

Massages traditionnels thaïlandais à domicile

Laëtitia Piedvache
 06 58 21 2185
nuad.lp@gmail.com
www.nuad.fr



Bourg en joie
27 et 28 mai 2017





Organisé par l'association des commerçants et la municipalité.

Un grand merci à tous pour votre implication et participation.



Remerciements à M. Lassauce pour la qualité du spectacle.

Naissance

03.06.2017	Ewen	ALLÉE
30.05/2017	Margot	LAVERGNE
20.05.2017	Isaac	BEAUMIER
18.04.2017	Capucine	DUVAL
09.03.2017	Romy	JÉGLOT

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage

30.06.2017	Guéno lé MADOUAS	Laetitia GOURGAN
24.06.2017	David JOUANNIC	Jessika THOMÉ
17.06.2017	Lionel BODIOU	Stéphanie LE CLECH
10.06.2017	Antony MENARD	Florence HERCOUET
03.06.2017	Xavier JOACHIM	Laëtitia ROLLIN
20.05.2017	François MOISSERON	Mariia CHELIAKOVA
15.04.2017	Julien SAURAT	Cynthia CAUËT

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

Décès

12.06.2017	Marie-Laure	HILLION, épouse HERY
10.06.2017	Anne	ROUXEL
14.05.2017	Michel	GAUVAIN
12.05.2017	Hélène	DAVID, épouse BUDE
04.05.2017	François	DORLÉANS
24.04.2017	Jean-Claude	BERNARD
21.04.2017	Paulette	COGUEN, veuve GICQUEL
05.04.2017	Louis	PIOC
03.04.2017	Marie-Louise	PÉAN, veuve GENDRY
01.04.2017	Yvonne	HOUGUENANT, veuve VASLIN
21.03.2017	Pascal	FOUTEL
20.03.2017	Paulette	DUTLY, veuve CLÉMENT
19.03.2017	Bernard	LAMBRÉ

Avec nos sincères condoléances aux familles.

Taxe de séjour

Taxe de séjour : rappel des règles

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la taxe de séjour est gérée par la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Pour rappel, cette taxe s'applique toute l'année aux personnes qui séjournent de manière occasionnelle et à titre onéreux sur le territoire communautaire et qui ne possèdent pas de résidence au titre de laquelle ils sont redevables de la taxe d'habitation.

La taxe de séjour est collectée par les hébergeurs touristiques, particuliers et professionnels, qui doivent obligatoirement la reverser à la communauté de communes, selon des modalités détaillées sur :

www.cote-emeraude.fr (rubrique « **DECOUVRIR** »).

Il est rappelé, par ailleurs, que la communauté de communes se réserve le droit de mettre en œuvre une procédure de taxation d'office à l'égard des hébergeurs touristiques qui ne respecteraient pas leurs obligations légales, notamment les propriétaires de meublés ou de chambres d'hôtes qui utilisent les services de plateformes de location en ligne (Airbnb, Abritel, Homelidays...).

Renseignements :

Communauté de Communes Côte d'Emeraude, service taxe de séjour :

02 57 11 01 19 ou taxedesejour@cote-emeraude.fr

Bon à savoir :

Toute personne majeure, séjournant dans un mobil-home situé sur un emplacement en hôtellerie de plein air, est assujéti à la taxe de séjour y compris les propriétaires s'ils ne payent pas de taxe d'habitation sur le territoire de la Côte d'Emeraude.

Féru du Plessix

Le samedi 20 mai 2017, les habitants de Plessix-Balisson ont été conviés par l'association des Féru du Plessix à une journée citoyenne, autour de plusieurs activités.

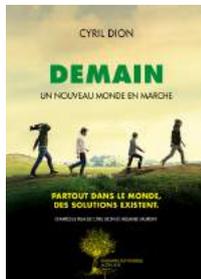


Noues paysagères

En début d'après-midi, les volontaires se sont retrouvés derrière les lagunes, autour du paysagiste Jean Christophe Mass, (de la société coopérative Rozeau) pour un atelier participatif de plantations, 800 godets de plantes filtrantes ou mellifères ont ainsi été plantés par les volontaires dans les noues paysagères !

Le but était d'améliorer la qualité des eaux ensuite rejetées dans le ruisseau et nous a permis d'oeuvrer ensemble, concrètement, pour préserver notre environnement.

Après une pause café bien méritée, tous ont rejoint la salle des fêtes transformée en cinéma pour l'occasion, grâce au matériel vidéo prêté et installé par la mairie. Un cinquantaine de personnes ont ainsi pu assister gratuitement à la projection du très beau film documentaire « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, sur des exemples innovants d'actions écologiques et citoyennes partout dans le monde.



Un pique-nique partagé a ensuite laissé place au débat citoyen organisé par l'association, et animé par Thibault Rabiller. Des représentants de l'Amap de Ploubalay, et ses maraîchers, mais aussi de la Maillette de Dinan (monnaie locale) et de l'école Montessori-Berlioz ont ainsi pu échanger avec les participants sur les initiatives locales à poursuivre et les nouvelles pratiques possibles, tant dans le domaine de l'agriculture que de l'économie ou de l'éducation. Une riche discussion !



Débat citoyen

Cette action s'est achevée le lendemain matin, par le lancement au Plessix-Balisson de la démarche des Incroyables comestibles, avec la mise en service de trois bacs potagers dans le village.

Nous remercions chaleureusement les services techniques de la commune de Beaussais-sur-Mer pour la construction de ces bacs et le magasin Gamm'vert de Ploubalay, pour le don des plants de tomates et aromatiques. Aujourd'hui tout pousse ! grâce aux petits soins des habitants et au généreux climat costarmoricain, et, qui sait, les premières tomates orneront peut-être les tables de notre prochaine fête de l'association...



Incroyables comestibles

ACELBB

Association Culturelle et Environnementale Littorale de la Baie de Beaussais

Le Parcours des abeilles

Le 21 mai, l'ACELBB emmenait une quinzaine de participants à la découverte des ruches et des abeilles en compagnie de Christian Guespin, apiculteur trégonnais.

ACELBB : Vous êtes apiculteur, en quoi consiste votre profession ?

C.G : mon activité s'exerce autour de trois pôles sur trois sites différents : la sélection génétique de reines, la production d'essaims et la production de miel.



ACELBB : parlez-nous des abeilles.

C.G : Vaste programme !

Les premières abeilles sont apparues sur le territoire africain en même temps que les fleurs, il y a quelques 75 millions d'années. Aujourd'hui, ces hyménoptères présentent plus de 20 000 espèces réparties en Amérique, en Afrique, en Europe du nord et du sud. En Inde, une espèce est spécifique à l'Asie. En France, nous connaissons l'apis mellifera. En Bretagne, il s'agit surtout d'une variante « l'abeille noire ».

Les abeilles vivent en colonie dans une ruche faite de rayons constitués de cellules hexagonales construites en cire. Le rucher peut se composer d'environ 40 000 individus. La durée de vie des abeilles est de 3 à 5 semaines. La reine est la seule abeille fécondée et son rôle est de pondre durant les 3 ou 4 ans de son existence jusqu'à 1 800 œufs par jour... Chaque ouvrière a une mission bien définie : les nourrices sont chargées de veiller sur le couvain (les œufs, les nymphes) les ventileuses, les nettoyeuses maintiennent l'humidité dans la ruche et sa température autour de 35°, les gardiennes. Vers la fin de leur vie, elles deviennent butineuses. Alors chaque abeille entreprend un travail colossal en collectant le nectar de près de 250 fleurs en 1 heure jusqu'à 7 km de la ruche assurant ainsi 80 % de la pollinisation.

Enfin les faux-bourçons assurent le rôle éphémère de la fécondation puis disparaissent chassés par les ouvrières.

ACELBB : toute cette organisation, tout cet énorme travail dans le but de fabriquer du miel ?

C.G : bien sûr mais pas seulement.

Le miel est la production majeure mais les abeilles fabriquent également le pollen, la gelée royale et la cire.

Pour ce faire, la production de miel exige un environnement fleuri qui varie selon la saison. Au printemps du 15 avril au 15 juillet, les abeilles se nourrissent de pollen de phacélie, de colza, de noisetier... Après un creux en juin, la collecte s'effectue sur les fleurs d'été de ronce, de châtaignier, de lierre, d'acacia...

Une ruche produit par an 40 à 60 kg de miel, 1 kg de miel nécessite la visite de 8 700 000 fleurs et 7 000 heures de travail d'abeille !

Le miel est reconnu depuis l'antiquité comme un produit d'alimentation essentiel. Cet hydrate de carbone se décline sous la forme de glucose, de fructose et d'un peu de maltose. Il contient 18% d'eau et surtout des sels minéraux, des oligo-éléments et des vitamines qui en font une nourriture exceptionnelle. Si le miel est un aliment plus que parfait, il possède également des qualités thérapeutiques reconnues depuis toujours.

Cicatrisant, analgésique, antibactérien, il participe aujourd'hui à la pharmacopée chirurgicale comme auprès des grands brûlés.

Autre production, le pollen contient plus de protéines que la viande : 100 g de pollen équivalent à 150 g de viande, mais aussi de la gelée royale qui a les mêmes propriétés que le pollen en plus concentré. Quant à la cire, nous en connaissons tous l'utilité dans la fabrication des bougies et autres produits de ménage.



ACELBB : tout cela semble magique mais n'y a-t-il pas quelques dangers pour ces abeilles presque parfaites ?

C.G : comme beaucoup d'insectes, les abeilles sont très résistantes, elles peuvent supporter des températures extrêmes jusqu'à -60° comme au Canada ou bien + 55° dans le Péloponèse.

Cependant bien d'autres dangers les guettent. Si aujourd'hui elles craignent beaucoup moins les pesticides en raison de la vigilance des agriculteurs à cet égard et des directives européennes qui vont dans le bon sens, elles sont sujettes à des invasions de poux qui peuvent s'avérer mortelles. Mais surtout depuis quelques années, leur ennemi juré est le frelon asiatique importé de Chine dans un conteneur de marchandises. On ne lui connaît aucun prédateur et les dégâts qu'il produit sont immenses, il détruit un nombre important de colonies d'abeilles.

On le reconnaît à ses pattes jaunes et à l'extrémité de son abdomen, jaune, également.

Le seul moyen de lutter contre ce fléau, c'est la prise de conscience de chaque jardinier, de chaque collectivité. Il convient à chacun de poser des pièges dans les arbres. Ces pièges, petites boîtes en plastique, doivent contenir une potion magique dont raffolent ces bestioles : 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de cassis. Cela est efficace au printemps jusqu'au 15 mai puis à partir du 15 juillet. Il s'agit de tuer les mères-frelons et d'empêcher qu'elles se reproduisent.

A ce jour, c'est ce geste citoyen qui permettra tout au moins de limiter les dégâts.

UPS Kiné Gym

La section Kiné Gym de l'USP a organisé le mercredi 31 mai un pique-nique avec l'ensemble des adhérents.



La reprise des cours de gymnastique, d'entretien et de souplesse aura lieu le mardi 12 septembre 2017, à la salle des sports de Ploubalay.

Les cours auront lieu les mardis et jeudis de 15h à 16h. Ils sont encadrés par un kiné professionnel.

Contact : Mme Autret au 02 96 27 25 13

USP

Mercredi 7 juin, l'Union sportive Ploubalay (USP) a tenu son assemblée générale, à la salle du Mille-clubs. Toutes les sections étaient représentées et ont présenté leur bilan de l'année.



Fabienne Chartier a présidé sa dernière assemblée générale, après 26 ans à l'union sportive et 17 ans en tant que présidente au service de l'association.

La municipalité remercie Fabienne Chartier pour son dévouement et son implication à servir le sport.

Comité des fêtes de Ploubalay

Feu de la Saint Jean

« Ambiance festive... Nous avons eu le plaisir de recevoir énormément de monde, ce qui nous réjouit. Merci à toute mon équipe. »

Sandrine Rouquat, Présidente



Club de l'Amitié



Repas-buffet du jeudi 15 juin 2017.

Rendez-vous :

10 août : grillades, salle du lieu de rencontre

Jeudi 7 septembre : goûter d'anniversaires 80-90 ans et noces de diamant, salle des fêtes de Ploubalay.

USP - Section Step-Gym-Zumba

A compter de septembre 2017, les cours se poursuivront le mardi de 17h à 18h pour la zumba et le jeudi de 17h15 à 18h15 pour la gym.

Le détail des autres activités sera disponible au forum des associations (stretching, zumba, cocktail rythmique, cross fit, pilates, step, baby gym, gym enfants).



Spectacle du 16 juin 2017 de la section gym-zumba enfants organisé par Pamela Pardo, leur prof de gym au sein de l'USP.

Contact : Mme Donard au 06 19 06 64 03 (présidente)

Hand ball

Un club de handball sur le territoire de Beussais ! Nous avons changé de nom pour honorer notre présence et l'accueil que nous y avons reçu. Le club s'appelle désormais le HBRF (Handball Beussais Rance Frémur) et c'est avec un grand plaisir que nous accueillons les 60 jeunes et moins jeunes du territoire qui nous ont sollicités.

Une saison à événements :

Riche de sportifs en herbe, ce n'est pas moins de 13 handballeurs, les « Schtroumpfs » qui partiront le 1^{er} juillet défendre les couleurs du club à Porto, la Maia Handball Cup 2017.

Les « Schtroumpfs » se sont montrés combatifs et assidus, ils ont obtenu de très bons résultats tout au long de la saison et nous avons voulu mettre le groupe en valeur.

Nous remercions la municipalité de Beussais-sur-Mer de nous soutenir moralement et financièrement dans cette belle aventure et nous ne manquerons pas de les inviter au retour de nos champions.



Les enfants de la commune de Beussais-sur-Mer ont aussi participé au Mondial avec Aimé Lejeune, et assisté aux matchs de la coupe du Président.

Les Ploubalay Rebels

Les Ploubalay Rebels ont clos, le 28 juin dernier, une année de danse country riche en événements par leur Assemblée Générale suivie d'un buffet et d'un bal. Rendez-vous est pris pour le Forum des associations le 2 septembre prochain.

Les irréductibles pourront se retrouver lors des animations au Camping de Port Blanc (Dinard) les 21 juillet et 25 août à 20h30. Bonnes vacances.

ploubalayrebels.wixsite.com/ploubalay-rebels



Les Bordées du Frémur

Activités des Bordées du Frémur 2017 :

Le début de l'année 2017 a été marqué par la sortie de notre second CD « Rêve de moussaillon ».

Les répétitions ont été suivies assidument par les membres du groupe, ce qui a permis de mettre sur pied un répertoire pour 2017 partiellement renouvelé.



Les concerts se sont succédés depuis le début de l'année :

- Animation de fêtes locales.
- Animation dans les établissements pour personnes âgées, où nous apportons de la bonne humeur et du réconfort aux résidents.
- Concert de présentation de notre CD à Beussais-sur-Mer où nous avons pu rencontrer notre public.
- Fête de la musique à Plouër-sur-Rance et à Dinan.

D'autres prestations sont annoncées notamment à Lancieux et Plancoët pendant l'été.

Les répétitions ont lieu dans la salle du Mille-clubs, le lundi à 17h et les chanteurs ou musiciens désireux d'intégrer le groupe sont cordialement invités à nous contacter.

AMAP

L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) regroupe producteurs bio et consommateurs exigeants et les met en relation pour que des contrats de 6 mois puissent être établis entre eux.

55 paniers de légumes sont ainsi distribués chaque semaine. Le contenu des paniers suit le rythme des saisons et représente une surprise chaque semaine. Cette surprise est une caractéristique importante de l'AMAP, car elle garantit la souplesse nécessaire au maraîcher pour s'adapter aux aléas de la météo et au rythme des saisons : tomates, pommes de terre, petits pois, haricots verts etc.

Produits locaux divers tels que : oeufs, poulets et veau, élevé sous la mère, galettes, pain au levain...



Repas champêtre du 18 juin.

A l'AMAP, nous n'assurons pas seulement la distribution de produits délicieux mais nous aimons nous retrouver tous les mercredis pour découvrir nos paniers ; deux ou trois fois par an, des repas partagés nous rassemblent : en hiver, la Ronde des soupes, préparées par les membres. En été, un pique-nique au vert chez Virginie et Frédéric Josselin.

A cet égard, Virginie dit « l'AMAP, c'est drôlement bien! »

Contact : Alain Perron : 02 96 82 63 47

Tennis de table

Tournois d'été 2017.

Les vendredis 14, 21 et 28 juillet.

Les vendredis 4, 11, 18 et 25 août.

Salle des sports de Ploubalay à partir de 18h45. Payant.

2 salles et 22 tables. Buvette, sandwiches et prêt de raquette.

Festival La Balissade

Expositions géantes en plein air à Beaussais-sur-Mer et Saint-Jacut-de-la-Mer.

Du 15 juillet au 15 septembre.

La 3^{ème} édition du festival la Balissade prend cette année ses quartiers d'été au cœur des polders de Ploubalay, dans les jardins de l'Abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, et surtout, au fil des rues du village de Plessix-Balisson.

Un événement incontournable pour flâner à la découverte du patrimoine historique et naturel de la Baie de Beaussais et contempler les œuvres de 15 artistes du territoire Rance-Emeraude.

Une installation dans la baie de Trégon permettra également de parcourir les textes poétiques de la maison d'édition Couleurs et Plumes.

Deux rendez-vous festifs gratuits à noter dans vos agendas :

Le 28 juillet dès 20h30 aux ateliers d'art du Plessix Balisson avec le spectacle musical de la Compagnie 3^{ème} Acte (concert clownesque) suivi du DJ set des Vagins Enchantés.

Une soirée accompagnée d'ouvertures d'ateliers d'artistes, de jeux géants en bois, buvettes et restauration sur place.

Le 19 août dès 20h30 à l'église du Plessix-Balisson avec le spectacle musical de Coline Serreau et le chœur du Delta suivi de l'ouverture des ateliers d'artistes et bar à vins.

LVMCE22

Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude

L'association LVMCE22 organise sa 5^{ème} bourse-expo de véhicules anciens le dimanche 23 juillet 2017 à la salle des fêtes.

A ce grand rassemblement sera associé un vide garage, une démonstration de moteurs anciens, une vieille moissonneuse batteuse, des motos et autres engins roulants d'avant guerre et des trente-glorieuses.

Expo et vente de miniatures, de plaques émaillées...

Parallèlement aura lieu une tombola avec un vélo solex à gagner, une croisière-repas sur la Rance pour 2 personnes, une tablette numérique et de nombreux autres lots.

La journée sera agrémentée d'un concours photo sous forme de quizz.

Animation musicale et présentation interview des propriétaires.

Sur place :

bar et buffet, galette-saucisse, moules-frites, pâtisseries...

Pour les inscriptions au vide garage et à la bourse d'échange :

06 30 93 72 45 (attention places limitées).

Pour tout renseignement : 06 64 40 75 15.



Tremplin du Pann'art Festival

Le 21 mai, s'est déroulé le premier tremplin musical de Beaussais-sur-Mer.

10 groupes se sont succédés devant un jury composé d'une journaliste du Cri de l'Ormeau, du chanteur du groupe Maracujah, d'une élue de Beaussais-sur-Mer et de festivaliers.

Ainsi, tous les âges et tous les styles étaient représentés, de la country au rock en passant par le rap.

Le groupe rennais, Zecko, gagnant de ce tremplin sera présent au Pann'Art Festival 2018.

A l'issue de ce concours, cette journée avait aussi pour objectif de mettre en avant les groupes locaux, cela a permis à bon nombre d'entre eux de signer des dates dans les bars-concerts des alentours.

Cette journée a permis également à une dizaine d'artistes locaux, d'exposer leurs œuvres. Ils seront présents lors de l'expo du Pann'Art Festival, le samedi après-midi 22 juillet 2017, face à la salle des fêtes.



Samedi 22 juillet : l'art est dans la rue, représentation artistique et animations diverses.

Jonglerie, peinture sur drap, poterie, clowns, théâtre de rue, animation théâtrale, animations diverses...

Découvrez vos talents artistiques en participant aux ateliers de 12h à 18h, parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Scène ouverte pour les musiciens. Ouvert à tous.

Courses hippiques Ploubalay-Lancieux

La société des courses hippiques Ploubalay-Lancieux organise la fête des courses le 27 août 2017 sur la plage de Saint-Cieux à Lancieux.

Restauration à partir de 12h et le soir.

Au programme :

7 courses de trot dont le Trophée des plages (à partir de 15h), baptême de poney, structure gonflable géante, le petit pronostiqueur...

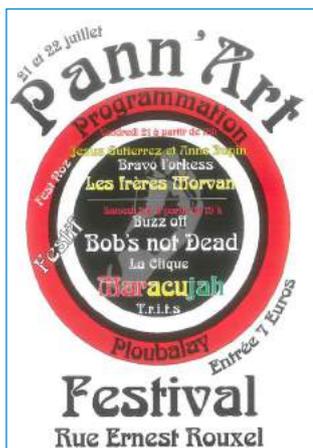
Entrée :

6 € à partir de 18 ans.

Gratuit pour les enfants.



CC VTT Ploubalay



RANDONNEE

"Entre Terre et Mer"

Parrainé par le cycliste professionnel Fabrice Jandesboz

CYCLOROUTE **VTT** NOUVEAUTE: RANDE PEDESTRE

VTT 36 - 46 km 5€

ROUTE 75 - 90 km

PEDESTRE 7.5 - 13 km 2€



17 Septembre
PLOUBALAY
Départ 8h - 9h Salle des sports

Organisation CC VTT Ploubalay

Enseignants des écoles

Un vin d'honneur a été organisé mardi 27 juin, par la municipalité, afin de marquer quatre départs et trois arrivées dans le corps enseignant au sein des écoles du groupe scolaire Henri Derouin et Saint-Joseph.

Ont particulièrement été mis à l'honneur, Martine Marchand, directrice de l'école Saint Joseph depuis 1996, qui part en retraite et Béatrice Colleu qui, après 17 ans de direction à l'école élémentaire du groupe scolaire Henri Derouin, part enseigner à Pleslin-Trigavou.

Autres départs honorés, Karen Prudhomme et Carole Lévêque qui partent sur d'autres écoles.

Ce vin d'honneur a également été l'occasion de présenter les nouvelles directrices et enseignantes : Christèle Denot en tant que directrice de l'école Saint Joseph, Hélène Larue, directrice de l'école élémentaire Henri Derouin, Céline Derrien, enseignante à l'école élémentaire Henri Derouin.



De gauche à droite : Christèle Denot, Martine Marchand, Eugène Caro, maire, Hélène Larue, Céline Derrien, Béatrice Colleu, Émilien Courcoul, directeur de l'école maternelle Henri Derouin, Karen Prudhomme et Carole Lévêque.

Informations sur les rythmes scolaires

Année scolaire 2017-2018

Suite au décret n°2017-1108 du 27 juin dernier, relatif à l'organisation de la semaine scolaire et aux résultats du vote consultatif du 8 juin dernier *, **nous vous informons qu'à compter du lundi 4 septembre 2017, toutes les écoles de Beaussais-sur-Mer passeront à la semaine de 4 jours.**

Les horaires des cours seront les suivants ** :

Groupe scolaire Henri Derouin :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30

Ecole Saint Joseph :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h25

* Près de 75% des personnes ayant répondu au questionnaire sont favorables au retour à la semaine de 4 jours

** Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant le début des cours.

Les Temps d'activités Périscolaires (TAP) seront supprimés.

Horaires de la garderie

Groupe scolaire Henri Derouin :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h

Ecole Saint Joseph :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7h30 à 8h20 et de 16h25 à 19h

Au-delà de 19h un dépassement d'horaire est facturé.

Mercredi :

7h30 à 19h

Inscription obligatoire :

- A la journée
- Ou à demi-journée (matin ou après-midi) avec repas

Les tarifs de la garderie sont téléchargeables depuis le site internet de la mairie.



Groupe scolaire Henri Derouin

Ecole maternelle

Rando doudou à Saint-Jacut-de-la-Mer le jeudi 1^{er} juin :

Les classes ont participé à une rando doudou regroupant plusieurs classes du secteur.

Les semaines précédentes, toutes les classes participantes avaient travaillé sur des albums communs. Durant la randonnée, les élèves ont marché et ont joué avec divers jeux. Chaque jeu a été fabriqué par une des classes participantes. La matinée s'est conclue par un pique-nique à l'ombre sur la plage du Rougeret. Une belle journée !



Inscriptions pour la rentrée de septembre 2017 :

Les dernières inscriptions à l'école maternelle publique auront lieu la dernière semaine du mois d'août :

- Le lundi 28 août entre 10h et 12h ;
- Le mardi 29 août entre 10h et 12h ;
- Le mercredi 30 août entre 10h et 12h ;
- Le jeudi 31 août entre 10h et 12h.

Pas d'inscription le vendredi 1^{er} septembre.

Il faudra vous munir :

- Du livret de famille (ou d'un extrait d'acte de naissance) ;
- Du carnet de santé ;
- D'un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école.

La rentrée des classes est prévue le lundi 4 septembre. Il n'y aura pas d'inscription ce matin-là.

Ecole élémentaire

Les terre-neuvas à l'école

L'association de mémoire et du patrimoine des terre-neuvas s'est rendue à l'école auprès des élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 afin d'expliquer le dur métier de pêcheur de morues. Les intervenants étaient d'ailleurs des anciens marins pêcheurs. Ils ont expliqué aux enfants qu'ils partaient en mer plus de 6 mois pour se rendre dans la mer de glace près de Terre Neuve. Du voilier au bateau à moteur, des doris au chalut, du sel au congélateur, ils ont aussi expliqué l'évolution de leur métier. La rencontre s'est terminée par un atelier de nœuds marins. Il ne reste plus qu'à visiter le musée des terre-Neuvas à Saint-Malo.



Permis internet et piéton

Afin d'expliquer les règles de sécurité routière et les dangers d'internet, les élèves de CE2 et de CM1 ont passé et tous réussi leur permis. M. Allenet en personne est venu féliciter les élèves.



Les élèves à Coriosolites !

Les élèves de CP/CE1 ont visité les vestiges gallo-romains de Corseul. Ils ont participé à un atelier poterie après la visite du musée et enfin ils ont découvert l'utilisation des plantes dans l'hortus de Gaius.

Toutes voiles dehors

Les élèves de CM1/CM2 ont remis en jeu leur trophée de voile lors de la compétition de voile à Lancieux. Une façon agréable de tester ses compétences de voile.

Fête de l'école

La fin de l'année scolaire s'est terminée par le magnifique spectacle des élèves. Une soirée agréable pour se retrouver entre familles et enseignants autour de jeux et d'un repas. Merci à l'Association de Parents d'Elèves pour leur dynamisme et leur enthousiasme.

Bonnes vacances à vous tous ! La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2017.



Ecole Saint Joseph

Terralies pour les CE2-CM1 et CM1-CM2

Dans le cadre de leur thème d'année : « De la terre à l'assiette », les classes de CE2-CM1 et les CM1-CM2 se sont rendues aux Terralies de Saint-Brieuc le vendredi 19 mai. Trois halls de découvertes les attendaient : l'étable avec présentation de différents animaux ; le jardin et les champs avec les thèmes de « La biodiversité du paysage », « La vie des abeilles », « De la pomme au cidre », « La culture sous serres et le rempotage » ; La grange gourmande qui nous a offert des dégustations à base de lait, de sucre, de chocolat, de pommes, de tomates...



Accueil des correspondants belges

Les élèves des classes de CM ont accueilli leurs correspondants belges venus d'Oreye. Après plusieurs courriers d'échanges depuis septembre avec les élèves de 5^{ème} année, ils se sont enfin rencontrés ! Petits cadeaux échangés, pique-nique, discussions et jeux ont ponctué ce super moment. Ils ont également partagé un après-midi char à voile.



Fabrication de pain

Le vendredi 19 mai, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sont retournées à la Ferme d'antan de Plédéliac, pour cette fois, faire du pain. Après en avoir reconstitué les différentes étapes, de l'épi de blé à la poussée de la pâte, nos petits mitrons ont pétri leur pain et ont pu assister à sa cuisson dans le four à bois de la ferme. Chacun est ensuite reparti ravi de pouvoir le déguster à la maison !



Initiation au secourisme

Apprendre à porter secours, c'est d'abord se protéger, protéger les autres et protéger la victime, voilà ce que les CM ont appris. Différentes mises en situation ont permis aux élèves de bien comprendre comment appeler les secours en se présentant, en situant le plus précisément le lieu où l'on se trouve et en décrivant ce que l'on observe chez le blessé... De nombreux conseils ont aussi été donnés sur les brûlures, les saignements...

Enfin, si la personne est inconsciente, la PLS (Position Latérale de Sécurité) a été un exercice très suivi et réussi par chacun. Une remise de diplôme a été faite en fin de séance. Les CM peuvent être fiers d'eux !

Atelier Langue des signes

Les MS-GS ont eu la visite de Sandra Sorgniard qui fait partie de l'association « les ateliers différence » qui intervient en langage des signes.

A l'aide d'un livre sur les couleurs, les enfants ont revu les signes correspondants à chaque couleur ainsi que de nouveaux signes pour dire : petit pois, poireau, abeille, gâteau, pluie, tristesse, crocodile...



Chœur d'écoles

Le mardi 20 juin, les CM ont présenté un Récital de chants au théâtre des Jacobins.

Sortie gourmande

En lien avec le thème de l'année : « De la terre à l'assiette », les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont terminé leur voyage gustatif à la biscuiterie Briec à Yffiniac et au potager médiéval « Herbarius » à Planguenoual.

► Bébés lecteurs

Animations pour les enfants Les mercredis Bébés lecteurs

Animation gratuite
de 30 minutes

ouverte à tous les enfants
de 0 à 3 ans
accompagnés d'un adulte

13 septembre
10h30



► Exposition

Du 8 juillet au 25 août

Ghislaine Salabert-Mouglin

La photographe londonienne investira toute la médiathèque pour cette exposition estivale originale.

Sa Bretagne nord natale est ici une source d'inspiration pour l'artiste qui se joue du bleu de la mer et des motifs des vitraux. Une composition facétieuse et joyeuse d'une grande musicalité.

Ghislaine Salabert-Mouglin a exposé à la Galerie Meunier à Londres ainsi qu'à La Galerie L'Achronique à Montmartre, Paris. Ses photos ont été publiées dans The Independent, The Observer, The Guardian, Le Monde, Les Echos, Libération, Salon QP et ont reçu des prix au Canada.



Centre de loisirs

- **31 juillet au 4 août** : Médiévale fantastique deuxième partie
 - **2 août** : Jardin des « Petits diables » et spectacle équestre
- **7 au 11 août** : Élémentaire mon cher Watson
 - **11 août** : Structure gonflable
- **14 au 18 août** : Comme un poisson dans l'eau
 - **18 août** : Cobac Parc
- **21 au 25 août** : Les champions de l'été
 - **25 août** : Accrobranche
- **28 au 30 août** : Préparons la rentrée

► Projection-débat

Ovnis

Mardi 18 juillet

20h - Salle des fêtes de Ploubalay

Thème générique de la soirée :

« **Sommes-nous seuls dans l'univers ?** »

Soirée animée par Pierre Le Roy.

Projection de photos ou d'un documentaire

Jean-Claude Bourret signera son

ouvrage co-écrit avec Jean-Pierre Petit

« Ovni, l'extraordinaire découverte »

Gratuit et sur réservation : 02 96 88 60 68



► BCA

Notre bibliothèque partenaire de
la BCA vous propose depuis 1 an
des ressources numériques.



Télécharger des livres, écouter de la musique, regarder des films en streaming, lire des magazines sur vos téléphones ou tablettes, suivre des cours en ligne.

Tout cela est désormais à votre disposition dans les bibliothèques du département ou à votre domicile.

C'est gratuit si vous êtes abonnés à la médiathèque.

Nous vous fournirons votre code par téléphone si vous le souhaitez.

► **Contact : 02 96 88 60 68 • mediatheque@beaussais.bzh**

► **Retrouvez-nous sur facebook !**

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel
au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.

Mini-camps

- **20 juillet et 3 août** : 1 nuit au centre
(limité à 16 places - A partir de 3 ans)

Détail des programmes au centre de
loisirs et sur le site internet de la mairie.

Le programme peut être modifié.



Événements et festivités



Manifestations - Juillet

Vendredi 14 - DÉFILÉ À BEAUSSAIS-SUR-MER

Ploubalay

10h30 Départ de la mairie

10h45 Dépôt de la gerbe au monument aux morts

11h15 Vin d'honneur à la mairie

Samedi 15 - CONCOURS RÉGIONAL DE BOULES

Triplettes - 13h30 - Boulodrome - Ouvert à tous

Inscription sur place

Mardi 18 - PROJECTION-DÉBAT

« Sommes-nous seuls dans l'univers ? »

Détail page 20

Gratuit sur réservation à la médiathèque

Dimanche 23 - BOURSE D'ÉCHANGE DE MATÉRIEL ET DE VÉHICULES ANCIENS

De 9h à 19h - Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Petite restauration - Tombola

Organisée par l'association « Les Vieilles Mécaniques de la Cotte d'Emeraude »

Contact : 06 64 40 75 15 - lvnce22@laposte.net

Samedi 29 et dimanche 30 - CIRQUE FRANÇAIS

Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Expositions

Du 8 juillet au 25 août - MÉDIATHÈQUE (détail page 20)

Du 15 juillet au 15 septembre - « LES BALISSADES »

Expositions artistiques extérieures.

Divers lieux de Beaussais-sur-Mer (détail page 15)

Du 1^{er} juillet au 30 octobre

L'art est dans le bois

Un sentier d'art contemporain en pleine forêt.

Route de Dinan - Entrée libre

10 artistes en résidence de création.

Contact : 06 02 10 73 11 - www.lartestdanslesbois.org

Concerts - Juillet

Jeudi 20 - CONCERT MUSIQUE BAROQUE

« Par champs et par grèves »

20h - Eglise de Ploubalay

Gratuit



Vendredi 21

A partir de 19h - Jésus Gutierrez et Anne Dupin

CONCERT FEST NOZ

Les Frères Morvan et Bravo l'Orkess

20h - Salle des fêtes de Ploubalay Entrée 7 €

Samedi 22

Art de la rue (peintres, photographes, potiers, clowns...)

De 12h à 18h - Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Scène ouverte pour les musiciens

Ouvert à tous - Gratuit (détail page 16)

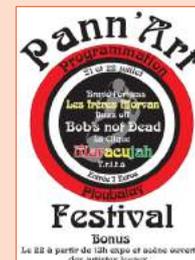
CONCERT : Maracujah, Bob's not Dead, T.R.I.T.S, Buzz off et La Clique

20h - Salle des fêtes de Ploubalay

Entrée 7 €

Restauration sur place

Organisé Par Pann'Art Festival



Mardi 25 - SPECTACLE

TRIO VOCAL DISSIPÉ

Ensemble Vocal Axis

21h - Eglise de Ploubalay

Entrée libre

Organisé par l'Ensemble Vocal Axis

et en partenariat avec la paroisse



Vendredi 28 - POP ROCK

20h30 - Atelier des artistes

du Plessix-Balissou

Spectacle musical de la Compagnie 3^{ème} Acte (concert clownesque)

suivi du DJ Set des Vagins Enchantés

Gratuit (détail page 15)

Festival La Balissade



Animations « Nature »

Inscription obligatoire au 02 96 87 00 40

Tarif unique : 2 €/personne

Organisée par la Communauté de Communes Côtes d'Emeraude

Jeudi 20 juillet

Les plantes qui se mangent et qui guérissent

De 14h30 à 17h - Plessix-Balisson

Mercredi 26 juillet

Vie sauvage des polders de Beaussais-sur-Mer

De 9h30 à 12h - Polders de Ploubalay

Jeudi 17 juillet

Fabrication de jouets buissonniers

De 14h30 à 17h - Ploubalay

Concerts - Août



Samedi 19 - SPECTACLE MUSICAL COLINE SERREAU ET LE CHŒUR DU DELTA

20h30 - Eglise du Plessix-Balisson

Gratuit (détail page 15)

Festival La Balissade

Manifestations - Août

PLOUBALAY
Vendredi 4 Août 2017

JAMBON à L'OS à 20 h
Réservation auprès de Sandrine ROUQUAT au 02 96 27 39 21

FEU D'ARTIFICE
BAL INTERIEUR SALLE
À partir de 22 h
02 96 27 39 21

Restauration rapide sur place
Galette, Saucisson, Saucisse, Frites, Glace, Poutine.

Vendredi 4 - SOIRÉE JAMBON À L'OS

20h - Salle des fêtes de Ploubalay

Repas payant et sur réservation

Bal à la salle des fêtes et feu d'artifice

Organisée par le Comité des fêtes de Ploubalay

Contact : Sandrine Rouquat - 06 35 48 84 06 - rouquatsandrine@orange.fr

Samedi 5 et dimanche 6 - BALL TRAP

Samedi à partir de 14h

Dimanche à partir de 10h

Ouvert à tous - Payant (sauf spectateurs)

Organisé par l'Association

« Société de chasse de Ploubalay »

Dimanche 13 - FÊTE AUX MOULES

A partir de 12h

Baie de Beaussais à Trégon

Restauration sur place midi et soir

Concert toute la journée et le soir

Feu d'artifice

Organisée par le Comité des fêtes de Trégon

Contact : Mme Réhel - 02 96 80 95 62

Du mercredi 16 août au samedi 30 septembre VISITE EXTÉRIEURE DU MANOIR DE LA COUDRAIE

Ouverture de 13h à 19h.

(chiens tenus en laisse). Tarif : 2 € pour les plus de 12 ans

Mercredi 30 et jeudi 31 - CIRQUE GERVAIS

Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

TRÉGON
Fête
aux Moules
13 AOÛT
BAIE DE BEAUSSAIS - A partir de 12h et le soir

Concerts
toute la journée et le soir

Feu d'artifice

BEAUSSAIS-SUR-MER

Samedi 5 et dimanche 6 - CIRQUE ALEXANDRO

Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 12 - CONCOURS RÉGIONAL DE BOULES

Triplettes - 13h30 - Boulodrome - Ouvert à tous

Inscription sur place



Dimanche 27 - COURSES HIPPIQUES

Courses hippiques de Ploubalay-Lancieux

Plage de Saint Sieu à Lancieux

Entrées payantes à partir de 11 h

Restauration sur place

Jeux et goûters gratuits pour les enfants

Organisées par la « Société des Courses Hippiques de Ploubalay-Lancieux »



Forum des ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre 2017

14 H 00 - 18 H 00
Salle des Sports

SPORTS
LOISIRS
CULTURE
DANSE
ENFANCE
ENTRAIDE
ECOLE...



Dimanche 17 - RANDONNÉE

« Entre Terre et Mer »

Organisé par le CCCVTT de Ploubalay

Contact : 06 19 47 29 22

Samedi 16 et dimanche 17

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



PLOUBALAY

Foire St Mathieu

16 et 17 septembre 2017



SAMEDI 16

FOIRE AUX ÂNES & CHEVAUX

Animations Équestres

Ventes d'animaux

(Poneys, ânes, chevaux et petits animaux)

Jeux Bretons

Produits locaux

Concours régional de **BOULES BRETONNES**



Soirée **COUSCOUS** - Salle des fêtes de Ploubalay

A 20h00 - Sur réservation 06.35.48.84.06 (Coût de la fête de Ploubalay)

DIMANCHE 17

FÊTE FOLKLORIQUE

Bagads, **BATUCADA** et Cercles Celtiques

Animations et expositions

COURSES CYCLISTES

Concours de **PALETS**

Défilé **Vieille Mob'**



RESTAURATION SUR PLACE

Rappel des coordonnées et horaires des mairies

Commune de BEAUSSAIS-SUR-MER

5 bis rue Ernest Rouxel • BP 1 • Ploubalay • 22650 Beaussais-sur-Mer



Mairie déléguée du PLESSIX-BALISSON

4 Le Bourg
Plessix-Balisson
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi, mardi et jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 16h

mairie.plessix@beaussais.bzh



Mairie déléguée de PLOUBALAY

5 bis rue Ernest Rouxel
BP 1
Ploubalay
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 10h à 12h

mairie@beaussais.bzh



Mairie déléguée de TREGON

Le Bourg
Trégon
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi au vendredi : 9h à 12h

mairie.tregon@beaussais.bzh